

COMPTE RENDU DES DECISIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

23 NOVEMBRE 2016

Présents :

Colette FABRON, Éric BARALE, Jean-Paul RAPUC, Nathalie JACQUOT, Jean-Marie EMERIC, Michel GUILLOT, Isabelle LOMBARD, Georges BRUN, Jean-Jacques ALBERT.

Représentés:

Anne-Marie FULCONIS par Colette FABRON, Jean-Charles GUIRAN par Michel GUILLOT, Michèle BORFIGA par Éric BARALE, Alexandra BASSISTY par Isabelle LOMBARD, Christophe BORELLI par Jean-Paul RAPUC, Geneviève CERAGIOLI par Georges BRUN.

Après l'appel des Conseillers Municipaux, Mme Nathalie JACQUOT a été désignée à l'unanimité secrétaire de séance conformément à l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Convocation transmise à l'ensemble des Élus le 17 novembre 2016 par courrier à leur domicile.

Demande de modification de l'ordre du jour : Ajout d'une décision supplémentaire

- Animations pour les 80 ans du téléphérique de la station d'Auron - Hiver 2016-2017
 - * Approuvé à l'unanimité

Compte rendu du conseil municipal du 04 novembre 2016

- Pas d'observation, approuvé à l'unanimité

Compte rendu des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT

Au début de la séance, le Maire rend compte des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qui lui a été donnée par délibération du conseil municipal en date du 12 avril 2014.

Néant

244/ 1/ Suppression d'emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, sur proposition de Madame le Maire et après avis du Comité Technique en date du 23 septembre 2016, décide la suppression de plusieurs postes à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2016.

- 1 poste de technicien territorial,
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe,
- 1 poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.

245/ Aménagement hydroélectrique de l'Ardon

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Saint Etienne de Tinée a délibéré favorablement en date du 20 juin 2014 pour que la société Quadran développe un projet hydroélectrique sur le Torrent de l'Ardon sur le territoire de la commune de Saint Etienne de Tinée. Ce projet a fait l'objet du dépôt d'une demande d'autorisation par la société CH Ardon filiale à 100 % de Quadran qui porte le projet du torrent de l'Ardon. L'instruction du dossier de demande d'autorisation est en cours et l'enquête publique a eu lieu du 10 octobre au 10 novembre 2016. La société Quadran via la société Projet CH Ardon informe la mairie de Saint Etienne de Tinée qu'elle souhaite candidater aux appels d'offre du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM) le 2 décembre 2016 afin d'obtenir un tarif pour vendre l'électricité produite et demande l'accord du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (1 contre, 1 abstention), émet un avis favorable au projet déposé par la SA CH ARDON pour l'exploitation hydroélectrique du torrent Ardon et autorise Madame le Maire à signer le protocole d'accord avec la Société CH Ardon et tout autre document s'y afférant

246/ Animations de la station d'Auron - Hiver 2016/2017


Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, sollicite les subventions pour l'organisation des animations pour les 80 ans du téléphérique de la station d'AURON avec une dépense globale de 110 000 € soit :

Conseil Départemental 30 % :	33 000 €
Métropole 30% :	33 000 €
Région 20%	22 000 €

POUR INFORMATION

- Remerciements de l'association « bourse aux skis d'Auron »

ETAT CIVIL

Le Maire

Colette FABRON. 